

MAIRIE DE MONPAZIER
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 23 Mai 2012 à 20h30

Présents : Mmes : Alglave, Gardel, Maison, Talou

MM : Duppi, Bresson, Sartrand, Gipoulou, Cheval, Morisse.

Absents excusés M. Pouzet, (donne procuration à Mme Alglave), M Lorblancher (donne procuration à M. Bresson) M. Biard (donne procuration à Mme Talou).

Secrétaire de séance : M. Bresson.

Lecture du compte rendu du 2 mai 2012 par M. Gipoulou

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

DELIBERATIONS

D01> DM n° 1 mise en opération des immobilisations en cours

Le perceuteur demande que soient mises en opération les immobilisations suivantes :

L'Eglise au cpte 2313 opération n°11, l'aménagement du terrain Marty au cpte 2312 opération n°12 et le logement conventionné au cpte 2313 opération n° 18.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

D02> EGLISE // choix du Maître d'œuvre.

Dans la continuité des travaux de restauration de l'église de Monpazier et concernant la première tranche, monsieur le Maire rappelle la mise en concurrence de la consultation de Maîtrise d'œuvre dont la date limite de réception de dossier était le 11/05/2012. Trois bureaux d'architecture ont répondu.

La commission d'ouverture des plis s'étant réunie a donné un premier avis, en consultation avec la DRAC, monsieur le Maire propose de retenir l'offre qui répond le mieux au cahier des charges demandé et étant la moins disante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le bureau d'Architecture APGO de Suresnes dont le montant HT de la mission et répartition des honoraires de la première tranche est de 21 892€. Les travaux pourraient débuter en Novembre.

D03> Aménagement du Terrain face à l'école // Consultation de Maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement du terrain face à l'école avec la création d'une aire de stationnement, d'une aire de jeux et d'un terrain multi-sports.

Afin de mener à bien le projet, il est nécessaire de lancer la consultation de Maîtrise d'œuvre.

L'Agence Technique Départementale a participé à l'élaboration et la mise en forme du dossier de consultation qui est téléchargeable sur le site du Conseil Général de la Dordogne.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

D04> CIAP // Consultation de Maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire rappelle le projet de CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) qui comprend l'aménagement et la remise aux normes du bâtiment, en vue d'accueillir une exposition permanente, dédiée à l'histoire et l'architecture de la Bastide. En parallèle, des guides de visite multimédia seront proposés au public pour la découverte de la Bastide.

Afin de mener à bien le projet, il est nécessaire de lancer la consultation de Maîtrise d'œuvre

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

LETTRES DIVERSES

- Demande d'une subvention de 100€ par l'école de Capdrot pour un voyage de découverte dans les Landes : Accord du Conseil.
- Rappel au Conseil Municipal de s'inscrire pour faire partie des différentes commissions de travail volontaire au sein du regroupement de Communauté de Communes.
- Pour information, le tilleul situé dans la cour des Récollets a vu sa deuxième grosse branche tomber sur le rempart du bâtiment de la chapelle. Après avis de professionnels, il apparaît nécessaire de procéder à son abattage en urgence.

Fin de la séance : 22h 30